Résolution présentée par la délégation du Kirghizistan

Thème — Conflit et sécurité internationale

Concerne — Création de l'Organisation subsidiaire UN-TRUE (United Nations - Taskforce for Responsible and Unbiased Expression)

L'Assemblée Générale,

Attentive — à l'article 19 § 3 du pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) qui permet la mise en place de limitations à la liberté d'expression lorsque celle-ci est nécessaire à la sécurité nationale, de l'ordre public et au respect des droits d'autrui,

Soucieuse — de rappeler l'article 20 § 2 du PIDCP qui interdit toute incitation à la haine nationale, raciale, ethnique ou religieuse qui encourage la dicrimination l'hostilité et la violence,

Consciente — de l'importance des réseaux sociaux en ce qui concerne l'expression de ses opinions personnels, l'accès à l'information et à la réflexion critique,

Consternée — par les conséquences des crises politiques, sociales, des tensions communautaires et les conflits armés aggravées par les flux d'informations venant de tiers malintentionnés sur le développement social, sur le développement économique et la vulnérabilité des populations,

Concernée — par la nécessité de parer les incitations à la violence et les manipulations numériques tout en garantissant la liberté d'expression et le droit à l'information,

Choquée — par le rôle désinformateur, propagandiste, incitateur à la haine et à la violence joué par les réseaux sociaux dans la crise Inde-Pakistan, en tant que cause des émeutes au Royaume-Uni en 2024 ou encore dans la crise récente Kirghizistan-Tadjikistan.

Préoccupée — par le potentiel de diffusion en quantité industrielle à échelle mondiale de fausses informations avec le développement exponentiel de l'intelligence artificielle, contrairement aux médias traditionnels tel que la presse, les diffuseurs d'informations sur les réseaux sociaux n'ont dans la plupart des cas pas suivis de formation journalistique, ce qui a pour cause que ceux-ci n'ont que peu recours à la vérification des sources et n'ont pas conscience de la responsabilité éditoriale dont ils devraient faire preuve,

Décide

- de créer une organisation subsidiaire du nom de UN-TRUE qui permettrait de filtrer les nouvelles informations en continu dès qu'elles apparaissent sur les réseaux sociaux afin de supprimer les posts qui incitent à la haine, à la violence et à la discrimination et qui s'identifient à de la désinformation;

- que ce sera aux pays qui accueillent le siège de réseaux sociaux qui n'ont pas mis en place ce genre d'algorithmes pour gérer ces flux qui devront financer l'organisation, ce qui touche des réseaux sociaux comme ceux de Méta, Snapchat, X, Telegram, Youtube, Reddit.

- que toutes les activités d'UN-TRUE devront bien évidemment respecter la protection des données personnelles ainsi que les droits humains tel que la liberté d'expression.

Le texte français fait foi.